



PROCES-VERBAL

(devant être approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal)

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 09 Octobre 2025 à 19 heures à la Salle du Conseil Municipal – Mariages - 49, route du Pic du Midi – 65 310 HORGUES

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf du mois d'octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Horgues régulièrement convoqué conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, le Maire.

Nombre de membres :

-Afférents au C.M. : 15 - En exercice : 14
-Qui ont pris part à la délibération : 13 +1 procuration

Date de convocation : 26 août 2025

Date d'affichage : 02 octobre 2025

Présents : Messieurs Jean-Michel SÉGNERÉ, Damien DAUTAN, Mikaël ETCHEVERRIA, Didier COLGON, Louis MARTIN, Yannick PORIEL, Didier SEAS, Mesdames Nicole ESQUIRO, Céline BONIFACE, Macha CLAVERIE, Nathalie MENGELLE, Marie-Chantal LONCA, Stéphanie SEGUIN.

Procurations : Monsieur Florent DEJARDIN à Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ.

Ordre du jour :

-Appel des conseillers municipaux
-Désignation du secrétaire de séance
-Approbation du compte-rendu du 10 juillet 2025

A-Biens vacants sans maître

Rapporteur Damien DAUTAN

B-Travaux / Urbanisme

Rapporteur Damien DAUTAN / Louis MARTIN

C-Contentieux

Rapporteurs Damien DAUTAN/Didier COLGON/
Jean-Michel SÉGNERÉ

D-Assignation chauffage groupe scolaire

Rapporteurs Céline BONIFACE / Jean-Michel
SÉGNERÉ

E-Syndicat départemental des Energies

Rapporteurs Jean-Michel SÉGNERÉ/Louis MARTIN
Nicole ESQUIRO

F-Ressources humaines

Rapporteurs Nicole ESQUIRO/Céline BONIFACE

G-Groupe scolaire

Rapporteur Céline BONIFACE

H-Finances locales

Rapporteur Nicole ESQUIRO

I-Vie du village - Associations

Rapporteur Mikaël ETCHEVERRIA

J-Festival Enz'Horgues

Rapporteurs Jean-Michel SÉGNERÉ/
Macha CLAVERIE

K-Recensement de la population 2026

Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ

L-Informations diverses

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux.

Monsieur Louis MARTIN est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du 10 juillet 2025. Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2025.

Observations liminaires : Monsieur le Maire a demandé à l'assemblée municipale de bien vouloir respecter une minute de silence en hommage à Monsieur Jean DUBARRY, maire de la commune de Horgues pendant plus de 29 années et décédé le 22 septembre 2025.

A-Biens vacants sans maître

Rapporteur : Damien DAUTAN

Définition : Il s'agit de parcelles situées sur la commune en vacances successoriales dont le propriétaire identifié est décédé depuis plus de trente ans ou dix ans selon les cas, sans héritier, ou en laissant des héritiers n'ayant pas accepté la succession, expressément ou tacitement.

La SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) a identifié plusieurs parcelles dont les propriétaires sont nés en 1908.

Les élus s'intéressent à une première parcelle de 6 ha environ située en face de Borne 47 appartenant à Monsieur Sylvain LAPEYRE né en 1895 : sa localisation est jugée intéressante pour la commune. Ils s'interrogent également sur la prise d'une délibération soit par propriétaire ou sous forme d'une autorisation plus générale.

B-Travaux / Urbanisme

Rapporteurs : Damien DAUTAN / Louis MARTIN

- Rétrocession lotissement LAURENT :

Monsieur Thomas LAURENT, président et représentant « l'Association Syndicale Libre du lotissement dit LAURENT » nommée rue du Plan de Pouts à HORGUES 65310, a sollicité en date du 03 septembre 2025, la cession de la voirie du lotissement privé LAURENT à la commune de Horgues. Ce lotissement dont il est le constructeur, composé de 8 lots est aujourd'hui achevé par la mise en place des réseaux eau, électricité, télécom, fibre, la pose des lampadaires pour l'éclairage public, eaux pluviales et le goudronnage.

⇒ Délibération n°2025-10-09-006 : les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité, d'intégrer, à titre gratuit, dans la voirie communale, la parcelle cadastrée section A n°1055 d'une surface de 827 m².

- Columbarium

Il existe à ce jour 2 columbariums de 6 cases chacun positionnés au cimetière Laouët. Ne restant qu'une seule case disponible à la vente, la commune de Horgues a décidé l'acquisition d'un nouveau columbarium de 6 cases en granit émeraude pour un budget de 4.500,00 € TTC avec pose et banc offert par l'entreprise Fontan. La chape quant à elle sera effectuée par l'entreprise DUBOÉ.

- Acquisition d'un terrain :

Monsieur le Maire propose d'acquérir un terrain situé lieudit Dela-L'Agaü, en zone N du Plan Local d'Urbanisme. Ce terrain est cadastré section B n°119 d'une contenance de 2163 m². Ce terrain confronte celui acheté en 2024 par la commune de Horgues et abonnerait la réserve foncière. Proposition de vente : 500 €.

⇒ Délibération n°2025-10-09-007 prise à l'unanimité des membres présents

- Convention CA TLP – rue de l'agriculture

Des travaux d'assainissement ont eu lieu début d'année 2025. Pour des raisons de stabilisation des fondations, il n'avait été réalisé qu'un revêtement intermédiaire. La réfection en enrobés est programmée le jeudi 16 octobre 2025. La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées prendra part au financement sur la largeur de la route concernée soit environ 7.500,00 €. Une convention est établie dans le but d'acter les termes de la coopération financière « Commune de Horgues » / « CA TLP ».

⇒ Délibération n°2025-10-09-005 prise à l'unanimité des membres présents

- Bilan des opérations d'urbanisme

Monsieur Damien DAUTAN dresse un bilan des opérations d'urbanisme réalisées entre le 11 juillet 2025 et le 09 octobre 2025.

- ✓ 2 déclarations de travaux dont 1 pose de panneaux photovoltaïques
- ✓ 1 demande de CUB reconduit
- ✓ 3 demandes de renseignements d'urbanisme pour ventes de maisons et terrains.

- Travaux

Le portique anti-intrusion sera consolidé ; jambe de renfort en attente.

La parole est donnée à Monsieur Didier COLLGON. Il signale que le soubassement du mur mitoyen du cimetière/pétanque est criblé d'impacts de boules. Peut-être faudrait-il envisager une solution de parements...

C-Contentieux

Rapporteurs : Damien DAUTAN/Didier COLLGON/Jean-Michel SÉGNERÉ

*Affaire FREE :

Le chantier a été stoppé net pour cause de mauvais tracé. Le raccordement électrique prévu initialement n'était pas respecté.

*Affaire « rue de l'agriculture » :

Le curateur a informé de son prochain départ à la retraite à la fin de l'année 2025 et Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture a été mutée.

Maître LEGRAND, mandataire judiciaire et particulièrement liquidateur judiciaire de cette personne pour son exploitation agricole, a été contacté par nos soins pour aider la collectivité à avancer sur ce dossier délicat et difficile.

*Contentieux servitude agricole/haie champêtre :

L'affaire a été plaidée le jeudi 11 septembre 2025 ; une décision est attendue le jeudi 06 novembre 2025.

D-Assignation chauffage groupe scolaire

Rapporteurs : Céline BONIFACE / Jean-Michel SÉGNERÉ

Faute de pouvoir concilier à l'amiable avec les différents intervenants de la construction du groupe scolaire/périscolaire notamment sur le lot 10 (chauffage/traitement de l'air), la municipalité a mandaté un cabinet d'expertises en la SARL BIEE qui a établi un rapport en date du 23 juillet 2025 constatant différents désordres. Sur les conseils de l'avocat de la commune, une procédure d'assignation va être lancée prochainement. Une convention d'honoraires a été signée le 19 septembre 2025.

E-Syndicat départemental des Energies

Rapporteurs : Jean-Michel SÉGNERÉ/Louis MARTIN/Nicole ESQUIRO

*Le SDE va étudier le projet d'installations d'énergies renouvelables sur le site salle polyvalente/foot/groupe scolaire de manière à le rendre autonome. Une visite du site est prévue le jeudi 23 octobre 2025.

*La pose de 3 compteurs modulaires padel/groupe scolaire/foot est programmée durant la 1^{re} semaine de vacances scolaires (semaine 43) afin de ne pas trop perturber les services extrascolaires.

*Un devis de remplacement des projecteurs de la mairie est en cours d'étude. Objectif : passage en LED.

*Une demande d'extinction des 3 projecteurs « minute » situés à l'aire de pétanque va être sollicitée auprès du SDE afin de limiter les fréquentations nocturnes et par voie de conséquence les nuisances sonores.

Heures de coupures souhaitées : 22 heures pour la période d'octobre à avril inclus ; minuit pour la période de mai à septembre inclus.

F-Ressources humaines

Rapporteurs : Nicole ESQUIRO/Céline BONIFACE

*Agents techniques :

2 départs à la retraite : un agent technique est parti à la retraite le 1^{er} juillet 2025 ; le suivant fera valoir ses droits le 20 février 2026 après avoir épuisé ses droits à congés payés.

Nouvelle organisation aux services techniques dès le 2nd trimestre 2026

*Agents scolaires, périscolaires et extrascolaires :

1 agent de restauration dont le contrat CDD-PEC arrive à son terme le 05 novembre 2025. Son contrat sera prolongé en CDD jusqu'au 03 juillet 2026 inclus.

*Agents scolaires :

Recrutement d'un apprenti en CAP AEPE

⇒ Délibération n°2025-10-09-001 prise à l'unanimité des membres présents

L'agent titulaire et maître d'apprentissage bénéficiera de points de NBI tout au long de la durée de vie du contrat d'apprentissage.

*Assurances statutaires :

Renouvellement du contrat d'assurances statutaires du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029 dans les mêmes conditions que le contrat étant arrivé à échéance

⇒ Délibération n°2025-10-09-008 prise à l'unanimité des membres présents

*Complémentaire santé :

Dans la fonction publique territoriale, les employeurs ont l'obligation de participer financièrement à la complémentaire santé de leurs agents à compter du 1^{er} janvier 2026 (cf réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) issue de l'ordonnance du 17 février 2021).

Les collectivités doivent soit mettre en place un contrat collectif soit participer à un contrat labellisé permettant aux agents de bénéficier de cette participation.

La commune de Horgues opte pour la participation aux contrats labellisés à hauteur de 15 € par agent sous réserve de la production de l'attestation assureur.

Le projet de délibération sera adressé avant le 28 octobre 2025 au centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées pour avis favorable du Comité Social Territorial du 02 décembre 2025. La délibération sera prise lors de la prochaine séance du conseil municipal.

G-Groupe scolaire

Rapporteur : Céline BONIFACE

***P'ti déj :**

Tout d'abord, Céline BONIFACE remercie Brigitte DELAMBILY, agent de restauration, qui s'est fortement engagée dans ce dispositif « p'ti déj ». Rappel des principaux objectifs : lutte contre les inégalités alimentaires, éducation à l'alimentation et au goût, ...

Devant le succès des précédentes éditions, le projet est reconduit de décembre 2025 à juin 2026 pour les 2 classes de l'école maternelle à raison d'1 fois par mois.

⇒ Délibération n°2025-10-09-003 prise à l'unanimité des membres présents

***LEC :**

Une réunion de cadrage avec l'association LEC, gestionnaire déléguée des services périscolaires et extrascolaires, a permis de pointer :

-une baisse de la fréquentation sur les temps de garderie, probablement due à une baisse des effectifs scolaires.

-une hausse de la fréquentation sur les temps extrascolaires : notamment sur les vacances d'été malgré la fermeture estivale mais également sur les mercredis.

D'autre part, des contacts vont être pris auprès de la PMI et de la DDJS dans le but d'augmenter la capacité d'accueil (actuellement de 54 enfants).

Pour information, Horgues et les communes adhérentes (Salles-Adour, Arcizac-Adour, Laloubère, Momères) représentent 80 % de la fréquentation totale du centre de loisirs « les maynats ».

***Projet Sénat :**

9 élèves de CM2 se rendront au Sénat les 15 et 16 avril 2026. Mme Maryse Carrère, sénatrice, sera présente pour accueillir les enfants et les accompagnateurs : Mme Judith Rodriguez (professeur des écoles à l'initiative du projet), Mme Céline Boniface (adjointe au Maire de Horgues en charge des affaires scolaires), Florent Dejardin (conseiller municipal), Jean-Michel Ségnéré (Maire de Horgues).

H-Finances locales

Rapporteur : Nicole ESQUIRO

***Fonds de Solidarité Logement 2025 :**

Il est exposé la proposition présentée par le Président du Conseil Départemental, Monsieur Michel PÉLIEU, qui sollicite une participation de 476,00 € de la commune de Horgues au Fonds de Solidarité Logement pour l'exercice 2025.

⇒ Délibération n°2025-10-09-002 prise à l'unanimité des membres présents

***Remboursement dégât minibus :**

L'association « Horgues Pyrénées Padel » bénéficie d'une mise à disposition gratuite d'un minibus Renault par la mairie, conformément aux conditions applicables aux associations de la commune. Elle avait emprunté ce véhicule pour participer à une compétition sportive à Sète les 21 et 22 juin 2025. À son retour, elle a signalé un léger choc sur le pare-chocs avant droit. Un arrangement amiable a été conclu avec la mairie, sur la base d'un devis de 480 € établi par le garage 2 Souza. Les réparations effectuées en septembre 2025 ont été intégralement remboursées par l'association via un chèque du même montant.

⇒ Délibération n°2025-10-09-004 prise à l'unanimité des membres présents

***Subventions :**

-DETR 2026 : aucune demande de DETR ne sera déposée pour l'année 2026. Un courrier en ce sens sera adressé à monsieur le préfet des Hautes-Pyrénées.

-FAFA 2025/2026 : un 1^{er} dossier avait été déposé et rejeté au motif que les cages de foot à 8 ne sont pas subventionnables. Un 2nd dossier peut être déposé pour des cages de foot à 11.

⇒ Délibération n°2025-10-09-010 prise à l'unanimité des membres présents

-Fonds de concours 2025 – reliquat : aucune demande du fonds de concours au titre du reliquat 2025 ne sera déposée. Un courrier en ce sens sera adressé à monsieur le président de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

I-Vie du village – Associations

Rapporteur : Mikaël ETCHEVERRIA

*Manifestations :

=>réalisées :

- vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 juillet 2025 : Festival Cubafrica (2^{ème} édition) organisé par l'association Franceska Danses à la salle polyvalente
- jeudi 04 septembre 2025 : Marche Nordique organisée par le CCAS
- vendredi 05 septembre 2025 : Don du Sang organisé par l'EFS à la salle polyvalente
- samedi 06 septembre 2025 : Forum des associations organisé par la mairie à la salle polyvalente
- samedi 13 et dimanche 14 septembre 2025 : Festival Enz'Horgues (2^{ème} édition) organisé par l'association Le Cercle Culturel de Horgues à la maison des associations
- jeudi 02 octobre 2025 : Marche Nordique organisée par le CCAS
- dimanche 5 octobre 2025 : Octobre Rose organisé par le CCAS à la salle polyvalente

=>à venir :

- samedi 11 octobre 2025 : Voyage à Toulouse « visite airbus » organisé par le CCAS
- dimanche 12 octobre 2025 : Vide-greniers de la Petite Enfance organisé par l'Association des Parents d'Elèves à la salle polyvalente
- samedi 18 octobre 2025 : Randonnée au Courtaou du Teilhet par Asté organisée par le CCAS
- jeudi 06 novembre 2025 : Marche Nordique organisée par le CCAS
- mardi 11 novembre 2025 : Commémoration Armistice du 11/11/1918
- dimanche 16 novembre 2025 : Marché de Noël organisé par l'association Marchons avec Robin
- samedi 22 novembre 2025 : Soirée Beaujolais organisée par le Comité des Fêtes de Horgues
- dimanche 30 novembre 2025 : Thé dansant organisé par l'association Dansobals
- jeudi 04 décembre 2025 : Marche Nordique organisée par le CCAS
- dimanche 07 décembre 2025 : Repas de Noël organisé par le HOFC
- samedi 13 décembre 2025 : Randonnée à Hautacam organisée le CCAS
- vendredi 19 décembre 2025 : Noël de l'école organisé par l'APE

*Octobre rose :

Tout d'abord, Monsieur Mikaël Etcheverria remercie l'ensemble des membres du conseil municipal de Horgues pour leurs présences et leurs participations à l'organisation de l'édition 2025 d'octobre rose.

*Diverses informations :

La cérémonie des vœux sera organisée le vendredi 23 janvier 2026 dans les mêmes conditions que les vœux 2025. Le recrutement de 4 serveurs est à prévoir.

*CCAS :

Les inscriptions pour la sortie à Airbus le samedi 11 octobre 2025 ont été bouclées en 48 heures. Places limitées à 50 personnes. Devant ce succès, une liste d'attente a été dressée pour renouveler éventuellement cette sortie : le CCAS sera décisionnaire lors d'une prochaine réunion. Une suggestion a été faite : voir si DASSAULT ne proposerait pas ce même type de visite.

J-Festival Enz'Horgues

Rapporteurs : Jean-Michel SÉGNERÉ/Macha CLAVERIE

La 2^{nde} édition du festival « Enz'Horgues » a rencontré un vif succès avoisinant les 3500 entrées. La cohésion de cette bonne équipe a permis une meilleure organisation ; la venue de nouveaux artistes et un nouveau format avec entre autres un « hors les murs » à la galerie Valera à Tarbes. Le niveau de cette édition était élevé. Une réunion bilan est prévue le 16 octobre 2025 avec d'ores et déjà quelques pistes d'améliorations.

K-Recensement de la population 2026

Rapporteur : Jean-Michel SÉGNERÉ

Le recensement de la population aurait dû avoir lieu en 2025 mais a été repoussé à 2026 en raison des années COVID-19. Cette enquête se déroulera du jeudi 15 janvier 2026 au samedi 14 février 2026 inclus.

-Coordonnateur communal : Mme Virginie PERICOU-CAYERE, agent administratif de la commune, assistera à la formation obligatoire le jeudi 16 octobre 2025.

-Agents recenseurs : Afin de mener correctement l'enquête, il est nécessaire d'avoir à minima 2 agents recenseurs. A ce titre, Mme Isabelle GALISSARD, agent administratif, s'est spontanément proposée dans le but de parfaire sa connaissance de la commune.

L-Informations diverses

***Remerciements** adressés par la famille DUBARRY/COURTADE aux membres du conseil municipal pour l'achat des serres de la jardinerie sise rue saint honoré et à l'hommage rendu à l'ancien maire.

***Racines de l'Adour** : les serres sont ouvertes depuis le 04 octobre 2025. Les élus se félicitent d'avoir permis le maintien d'un tel commerce de proximité sur la commune de Horgues.

***Intégration commune de Barbazan-Dessus à la CA TLP** : cette commune de 150 habitants environ est actuellement à la CC Val d'Arros Tournay, hors son bassin de vie est Tarbes. L'accord de la CC Val d'Arros Tournay a été donné pour Barbazan-Dessus puisse intégrer la CA TLP au 1^{er} janvier 2026.

- Délibération n°2025-10-09-009 prise à l'unanimité des membres présents

***Projet AVELO 3** : objectif => développement des mobilités à vélo, notamment dans les territoires peu ou moyennement denses. Désignation de représentants de la commune de Horgues pour assister au suivi du projet : titulaire Monsieur Didier Collgon, conseiller municipal ; 2 suppléants Messieurs Yannick Poriel et Mikaël Etcheverria respectivement conseiller municipal et adjoint au Maire de Horgues.

***Problématique dépôts sauvages** : des dépôts sauvages sont régulièrement abandonnés aux abords de l'ancienne déchèterie et également sur des voies communales. Réflexion à mener.

***Chiens divagants** : Le 07 octobre 2025, des chiens divagants ont tenté rue de l'agriculture de s'en prendre à un enfant rentrant de l'école (main courante déposée par la famille) et ont mordu un jeune homme (dépôt de plainte). Le propriétaire du chien a été contacté pour sécurisation de leur terrain.

***Cambriolages** : tentatives d'intrusion, vol d'un camion, ... ont eu lieu dernièrement au centre commercial.

***Local des archives** : les rayonnages sont en place ; les archives sont à descendre.

***Local du comité des fêtes** : les travaux débuteront en novembre 2025.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leurs présences et clôture la séance à 21h00.



Jean-Michel Ségnéré		Nicole Esquiero	
Céline Boniface		Mikaël Etcheverria	
Damien Dautan		Macha Claverie	
Didier Collgon		Florent Dejardin	
Marie-Chantal Lonca		Louis Martin	
Nathalie Mengelle		Yannick Poriel	
Didier Séas		Stéphanie Seguin	